

# J'AI UN ANIMAL *seul chez moi*

Mon nom : .....

Mon ou mes animaux : .....

.....

.....

Espèces :  chat  chien  autres .....

Dans toute situation d'urgence m'empêchant de rentrer chez moi (accident, maladie...), merci de contacter une des personnes ci-dessous. Elle prendra soin de mon animal.

Nom : .....

Téléphone : .....

Nom : .....

Téléphone : .....



Lorsque l'on vit seul et que l'on doit faire face à une situation d'urgence (accident, hospitalisation...), il est rassurant de savoir que ses animaux de compagnie ne seront pas seuls et pourront être entre de bonnes mains durant son absence. Encore faut-il pouvoir prévenir sur leur existence ! Afin d'éviter qu'un animal se trouve en situation de détresse vitale, la S.P.A. a lancé un dispositif à destination des propriétaires d'animaux isolés : "J'ai un animal seul chez moi".

## LE PRINCIPE EST SIMPLE

- 1 Renseignez votre nom sur la carte ci-contre.
- 2 Indiquez le nombre d'animaux présents dans votre foyer et précisez leur nom.
- 3 Inscrivez les coordonnées (nom, téléphone, ville de résidence), d'une personne de confiance à contacter pour la prise en charge de votre ou vos petits compagnons.
- 4 Insérez cette carte dans votre porte-monnaie, afin qu'elle puisse être consultée par tout intervenant éventuel (pompier, ambulancier, forces de l'ordre, particuliers...).